

Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

sous-séries
29 G à 473 G

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G

FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU DIOCESE DE TROYES

Avertissement.

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

Magny-Fouchard

241 G *Cote réservée.*

Mailly-le-Grand

242 G 1 1 p. papier.
Constitution de rente.
1791

Mailly-le-Petit

243 G 1 1 p. parchemin.
Constitution de rente.
1772

243 G 2 Comptes de la confrérie de la Charité.
1740-1812

Maisons-lès-Chaource

244 G 1 6 p. papier.
Desserte pour le curé de Chaource.
1536-1611

244 G 2 1 p. papier.
Marché pour la construction du transept et du chœur de l'église.
1547

244 G 3 1 p. papier.
Bail d'une terre de la fabrique.
1778

Maisons-lès-Soulaines